

Recherches de bénévoles pour les pêches électriques du SFFN

Quoi ?

Le SFFN (Service de la Faune, des Forêts et de la Nature) organise des pêches électriques pour étudier les populations de poissons des cours d'eau du canton de Neuchâtel. La pêche électrique permet de capturer des poissons sans les tuer dans le but d'étudier les populations des différentes espèces de poissons, comme la truite ou encore le chabot. **Nous cherchons des bénévoles qui pourraient venir nous aider pour une ou plusieurs dates.**

Pourquoi ça m'intéresserait ?

Cette activité est **ouverte à toutes les personnes intéressées** par les poissons, les rivières ou simplement curieuses. Vous aurez l'occasion de participer à une action pour la gestion des populations de poissons qui n'est pas très connue du grand public.

Quand et où ?

20.08.19	22.08.19	24.08.19	29.08.19	04.09.19	05.09.19	07.09.19
Haute Areuse	Haute Areuse	Haute Areuse	Seyon	Haute Areuse (Réserve)	Haute Areuse (Réserve)	Haute Areuse (Réserve)

12.09.19	21.09.19	28.09.19	05.10.19	12.10.19
Seyon (Réserve)	Basse Areuse	Basse Areuse	Basse Areuse (Réserve)	Basse Areuse (Réserve)

Les dates de réserve sont prévues au cas où les pêches ne peuvent pas être faites aux premières dates. Vous recevrez des informations plus précises quelques jours avant la pêche si vous vous êtes inscrits.

Combien de temps ?

Cette activité se fait souvent sur la journée complète, mais vous pouvez aussi venir pour la demi-journée si vous n'êtes pas disponible toute la journée. En général, la journée de pêche commence aux alentours des 7h00 et finit au plus tard à 17h00.

Que dois-je prendre avec moi ?

Vous devez prendre des habits en conséquence car la pêche se fait à l'**extérieur**. Il est aussi conseillé de prendre des habits de rechange au cas où vous seriez mouillé. **Le SFFN fournit le repas de midi et l'équipement pour la pêche** (bottes, gants, etc.).

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire en envoyant un mail ou en appelant **Robin Berger** au SFFN (robin.berger@ne.ch, +41 32 889 77 38).